

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-neuf, le 26 novembre à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Roland DAMOTTE, Jean-Jacques DUPREZ, André HELLE, Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Roger SCHERRER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires**, et Messieurs Olivier REILLER, Hubert REINICHE, **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques BOUQUENEUR, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Jean-Louis HOTTLET, Marie-Lise LHOMET, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Emmanuelle PY, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Jean-Claude TOURNIER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Cédric PERRIN à Josette BESSE, Monique DINET à Thierry MARCJAN, Patrice DUMORTIER à Olivier REILLER, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, Jean-Louis HOTTLET à Hubert REINICHE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 8 novembre	Le 8 novembre	En exercice	41
		Présents	24
		Votants	27

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Claude BRUCKERT est désigné.

2019-08-18 Renouvellement de la télégestion des infrastructures d'eau potable et d'assainissement

Rapporteur : Christian RAYOT

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 14 novembre 2019,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 26 novembre 2019.

Les travaux concernent le renouvellement de la télégestion des infrastructures d'eau potable et d'assainissement :

- Création d'un réseau radio entre les télétransmetteurs afin de limiter les liens ADSL ou GSM IP,
- Evolution des télétransmetteurs (encore appelé poste local de télégestion ou logger autonome) pour passage en mode IP et mise en place des échanges radio,



- Evolution de la supervision recevant les informations des sites distants en mode IP,
- Evolution de la supervision permettant la gestion du process de la future station d'épuration de Beaucourt depuis le site de la station d'épuration de Grandvillars,
- Intégration des sites sofrel dans le nouveau logiciel de supervision avec un traitement et une historisation de la donnée plus ou moins poussée : amélioration et mise à jour des synoptiques, gestion des astreintes, renvoi des alarmes, intégration et amélioration des bilans sous Excel...

Après consultation des entreprises, la commission d'appel d'offres, réunie le 26 novembre 2019 a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse proposée, par l'entreprise IP FRANCE, pour un montant de 76 206,50 euros HT.

La facturation sera répartie entre les budgets eau potable et assainissement en fonction des prestations.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de valider l'attribution du marché à l'entreprise IP FRANCE, pour un montant de 76 206,50 euros HT,**
- **d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le 28 NOV. 2019</p> <p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p> 	<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p> 
--	---